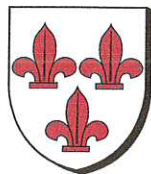


COMMUNE
de
COURTAVON
68480



Courtavon le 13 Avril 2021

AVIS **ASTREINTE GESTION EAU POTABLE**

Dans le cadre de sa gestion de l'eau potable, la Communauté de Commune du Sundgau, a mis en place depuis plusieurs années un système d'astreinte.

Toutefois, à la suite de plusieurs déplacements inutiles dans le cadre de cette astreinte, il convient de préciser les contours de celle-ci. Les personnes ayant des soucis d'alimentation en eau potable (coupure, fuite...) peuvent contacter le numéro d'astreinte en y laissant un nom, une adresse et un numéro de téléphone sur lequel ils sont joignables.

L'agent d'astreinte rappelle systématiquement si le sujet concerne bien l'eau potable (il n'y a pas de rappel pour les messages concernant les ordures ménagères, la déchetterie ou les ouvertures de piscines, ce qui arrive également fréquemment). Avec quelques questions et discussions sur le souci rencontré, l'agent d'astreinte déclenche un déplacement ou résout le problème à distance.

Ainsi, pour des problématiques en eau potable, merci de contacter le numéro d'astreinte EAU POTABLE au 03 89 25 83 21

Les précédents numéros qui vous ont été communiqués ne seront plus à utiliser.

Le Maire
WALCH François

